

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d° —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Avant l'échéance du 31 mai. La situation se présente favorablement. — Mais que de nouvelles concessions ne paient pas de simples promesses ! Evitons aussi l'internationalisation du problème des réparations. — De sombres, mais tendancieusement prophétiques de la « Pall Mall Gazette ». S'il faut des sanctions, la France devra les exercer seule. — Un important discours de Lloyd George. Il se déclare satisfait de son œuvre ! La collaboration franco-britannique.

Le difficile problème des réparations touche au moment sans doute le plus critique de son histoire. Dans quelques jours, le 31 mai, nous serons enfin fixés si la France est fermement décidée à ne plus laisser échapper, non pas les fruits de la victoire, mais les maigres indemnités allouées en compensation tout imparfaite des dévastations subies.

Nous saurons aussi, le 31 mai, dans quelle mesure nos chers Alliés entendent entraver l'œuvre de notre restauration. Nous connaissons, enfin, les véritables dispositions de l'Allemagne. Aussi bien peut-on attendre avec un optimisme relatif cette grave échéance. D'une façon générale, l'impression règne favorable.

Du côté français, aucun doute : notre gouvernement a le sentiment de ses responsabilités ; il n'a pas oublié sur quel programme de véritable défense nationale il a été élu et il ne cédera pas.

Sa détermination est si nettement connue que les obstacles semblent être, sinon effacés, du moins atténués, un à un.

La Grande-Bretagne n'apporte plus, dans son obstruction coutumière, la même inertie, la même déshinvolture, qui ont failli briser l'entente.

Il est vrai que, depuis, il y a eu la leçon de Gênes, où les lauriers cueillis ont brillé par leur absence... Quant à l'Allemagne, son plus fidèle avocat se dérobant en partie pour une fois, elle semble résignée, du moins en paroles, aux concessions.

Au total, donc, quelques espoirs, quelques timides espoirs sont permis. Retenons au passage la leçon que comportent les événements actuels : si notre position s'annonce meilleure, plus forte, nous devons ce fait à notre fermeté, appuyée sur le droit.

La politique néfaste des concessions ne nous a valu que des déceptions et elle nous conduisait inévitablement à la faillite. La politique de l'exécution stricte des traités s'annonce plus féconde. Nous serions surpris qu'elle ne donnât pas tous les résultats qu'on peut espérer.

Est-ce à dire que la partie soit gagnée ? Non, il ne suffit pas, à l'heure où s'enlève le jeu, d'avoir les bonnes cartes. Il faut, de plus, en connaître le maniement.

Or, soyons-en persuadés, l'Allemagne jouera plus serré que jamais, plus sérieusement parce qu'elle sent, parce qu'elle comprend que toute nouvelle dérobade de sa part lui serait profondément dommageable.

Fidèles à leur constante tactique, les négociateurs du Reich vont essayer de nous arracher de nouvelles concessions au prix des nouvelles promesses, qu'ils nous apporteront. Le manège est éternel. Nous devons nous en garder. Nous ne saurions prendre trop de précautions pour éviter le piège qui nous tendra.

Les prochaines négociations commenceront d'ailleurs un second danger, plus sérieux, plus immédiat : à l'heure de l'emprunt international, il va s'efforcer d'internationaliser la question des réparations. De cette façon, on nous ravirait l'avenir, la possibilité de faire passer le traité de Versailles, on nous ôterait notre seule garantie, la dernière arme de défense que nous ayons su conserver.

La menace est trop grosse de

conséquences pour échapper aux hommes qui nous gouvernent. Et puis, comment ces derniers pourraient-ils abandonner le terrain qu'ils ont choisi, à bon escient, pour fonder toute leur politique des réparations ?

M. Poincaré nous a trop répété : *Respect intégral aux Traités*, pour oublier son propre mot d'ordre, à l'instant décisif.

Toutefois, comme, en tout, il convient de prévoir le pire, pour n'être pas dérouter par les événements, on discute sur l'éventuelle conduite de la France dans le cas d'une nouvelle défection de l'Allemagne.

L'hypothèse mérite d'autant plus d'être retenue que certaines menaces ne nous sont pas ménagées. C'est ainsi que la *Pall Mall Gazette* vient de publier toute une série d'articles destinés à prévenir... charitablement notre pays que, si notre armée venait à occuper la Ruhr, elle serait sans aucun doute immédiatement attaquée par des troupes irrégulières.

Bien plus, l'armée russe qui n'attend qu'un prétexte pour aller se ravitailler en Pologne et en Roumanie, saisiserait l'occasion offerte.

En définitive, si l'on en croit la *Pall Mall Gazette*, le problème des réparations risque de mettre le feu à l'Europe.

Perspectives peu réconfortantes ! Heureusement, elles ne répondent pas à la réalité des faits. Elles risquent le chantage plus que la prophétie. A ce titre, il n'y a pas lieu de s'en émouvoir. Tout au plus convient-il d'en connaître pour apprécier les sympathies que certains éprouvent pour nous Outre-Manche.

Ainsi, d'une façon plus ou moins brutale, plus ou moins diplomatique, la Grande-Bretagne traduit son désaveu et, par avance, on condamne comme dangereuse et impulsive toute action énergique de notre part.

Dans ces conditions, il devient superflu de demander si, dans le cas de sanction, Londres consentirait à se joindre à nous pour obtenir, en réalité, l'application du traité de Versailles ; l'Angleterre se déroberait ; nous devrions agir seul.

Mais, encore une fois, nous restons persuadés qu'il suffira qu'on sache notre intention d'agir seul au besoin pour rendre inutile toute intervention.

Lloyd George, obéissant à l'injonction des libéraux et des travaillistes, a consenti à apporter à la Chambre des Communes quelques renseignements au sujet de la Conférence de Gênes.

Dans son discours, le Premier Anglais a effleuré tous les problèmes de l'heure. Mais, d'une façon générale, il estime que la Conférence de Gênes a pleinement réussi.

Ceci n'est pas pour nous surprendre, Lloyd George ne pouvait se montrer mécontent de son enfant. D'un autre côté, il est tout naturel que, chef de parti et chef de gouvernement il cherche à présenter les choses sous le jour le plus favorable à la coalition et au cabinet.

La satisfaction personnelle du Premier Anglais ne doit pas nous faire illusion. Outre-Manche même de sérieuses réserves sont formulées. M. Asquith, leader des libéraux indépendants, juge les résultats « lamentablement et désastreusement maigres ».

De son côté, la *Morning Post*, après avoir rappelé que Gênes devait être « une assemblée économique et financière » constate : « M. Lloyd George ne put évidemment offrir à son auditoire qu'un pacte de non-agression. Les députés acceptèrent ce présent avec politesse, mais non avec enthousiasme ».

INFORMATIONS

Les Etats de la petite Entente vont s'allier pour 20 ans

On confirme, de source autorisée yougoslave, qu'à l'occasion du mariage du roi Alexandre à Belgrade, les chefs des gouvernements roumain et tchéco-slovaque signeront avec le chef du gouvernement yougoslave un traité d'alliance générale qui reliera la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie et la Yougo-Slovaquie pour une durée de vingt années.

MM. Benès et Bratiano profiteront également de leur séjour à Belgrade pour fixer avec M. Pachitch, ministre président yougoslave, en grandes lignes, la politique générale de la Petite-Entente, et définiront notamment l'attitude qu'elle aura vis-à-vis de la Pologne et de la Grèce d'un côté, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie de l'autre.

L'Allemagne exporte

Il a été exporté d'Allemagne, dans les trois premiers mois de l'année, 2.747 automobiles d'une valeur totale de 380.200.000 marks et 1.115 motocyclettes d'une valeur totale de 22.000.000 de marks.

Rançonnement des étrangers en Allemagne

On mande de Berlin à la « Chicago Tribune » que les ambassadeurs de plusieurs nations étrangères ont informé le gouvernement allemand que la taxe personnelle dont sont frappés les étrangers, en sus de la taxe de séjour, est perçue en double et parfois en triple pour leurs nationaux et que d'autre part, les procédés d'exploitation adoptés par l'Allemagne à l'occasion de l'ouverture de la saison touristique d'été, ne peuvent pas être plus longtemps tolérés par ces gouvernements. Cette façon d'agir, disent-ils, viole en quelque sorte le traité de Versailles et, à

L'ambassadeur distrait

Le nouvel ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis, M. Otto von Wiedfield, n'a pu encore être reçu officiellement par le gouvernement américain.

Il s'est aperçu, en effet, une fois arrivé à Washington, qu'il avait oublié à Berlin ses lettres de créance.

Il a été obligé de télégraphier qu'on les lui fasse parvenir.

Une nouvelle société secrète allemande

Grâce aux aveux d'un mineur allemand nommé Koenig, on a appris l'existence en Haute-Silésie d'une organisation secrète, ayant des ramifications dans toute l'Allemagne, appelée la « Main rouge ».

Plus d'une centaine d'attentats, meurtres, incendies sont l'œuvre de cette association.

A Londres, on lance la mode des robes en papier

La chaleur qui accable les Londoniens fait refluer vers la Tamise toutes les personnes avides de fraîcheur. Ce ne sont que canots légers, housses-boats fleuris qu'égayent des robes légères et des ombrelles multicolores. On se montrait beaucoup deux charmantes girls qui lançaient une nouvelle mode pour l'été : celle des robes en papier. C'est tout à fait seyant et, paraît-il, moins chaud que la mousseline. Mais il faut soigneusement éviter les chutes dans l'eau.

Le public commet trop de déprédations dans les trains

Au dernier conseil des réseaux de chemins de fer, il a été exposé que le maintien en bon état d'entretien des voitures est rendu impossible en raison du nombre considérable de déprédations commises par le public. En avril, sur le seul réseau

d'Etat, il a fallu remplacer 18.630 glaces brisées, 553 serviettes volées, 1.529 lampes électriques disparues de la même façon. Dans les trains de banlieue de Paris, dans la seule semaine du 27 avril au 3 mai il a disparu 796 stores et rideaux. Pour se défendre le réseau va accepter les offres de publicité sur les stores. Les voyageurs malhonnêtes hésiteront à emporter chez eux ces objets qui par leurs inscriptions déceleraient aisément leur origine. Les lampes électriques seront mises sous un globe vissé. En outre, on va renforcer sensiblement la surveillance de police, moins qu'elle ne cesse immédiatement, un conflit pourrait en résulter.

Le calcul des bénéfices commerciaux

Les bénéfices de direction du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, dans la séance du 19 mai 1922, a émis le vœu suivant, relatif à l'assiette de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, tant en ce qui touche l'impôt global sur les revenus, que lorsque les bénéfices sont réalisés par une société en nom collectif ou une société en commandite, c'est-à-dire par un être mort, distinct des contribuables qui en font partie, l'impôt ne soit prélevé que sur la partie des bénéfices réellement distribués et mis à la disposition des associés ; que ne soit pas considérée comme bénéfices disponibles, la portion qui continue à rester dans le patrimoine de la société, soit sous forme d'amortissements, soit sous forme de réserves. Cette portion n'entrera en ligne de compte, pour le calcul des bénéfices commerciaux réalisés par les associés, que lorsqu'elle leur aura été réellement distribuée, soit sous forme de bénéfices, soit sous forme de répartition d'actif.

Le tour du monde en avion

Le commandant Blake, accompagné du capitaine Mac Millan et du pilote, le lieutenant-colonel Broome, a quitté l'aérodrome de Croydon pour tenter de faire le tour du monde en 90 jours sur un avion de 230 HP.

D'après l'itinéraire projeté, l'avion franchira une distance totale de 30.000 milles via Rome, Athènes, l'Arabie, la Perse, Calcutta, Bangkok, Saigon, le Japon, l'Amérique, le Canada, le Groënland et l'Islande.

Chambre des Députés

Séance du 23 mai 1922

La séance de rentrée de la Chambre a eu lieu mardi. En ouvrant la séance, le Président prononce l'éloge funèbre de M. Depax, député des Landes, mort à 42 ans. Puis il associe la Chambre à l'hommage que le Sénat dans le même temps, adresse à M. Deschanel. Tous les députés se lèvent, à l'exception de 4 députés communistes. M. Paret prononce un éloge funèbre éloquent de M. Deschanel. M. Poincaré au nom du Gouvernement, s'associe à cet hommage. La séance est levée en signe de deuil.

Après la reprise de la séance, la Chambre discute les interpellations. M. Laccote parle de la guerre des pétroles entre l'Angleterre et l'Amérique et dont la France fait les frais.

M. Tardieu critique la politique du gouvernement à l'extérieur ; il signale le manque de solidarité économique avec les Alliés. Il regrette que le gouvernement n'ait pas combattu à Gênes la thèse anglosaxonne du matérialisme économique ; seule la solidarité interalliée pourrait ramener la paix économique. Il signale le traité de Rapallo entre l'Allemagne et les Soviets ; ce traité est grave car il rend vaine dit-il, toute clause de désarmement le jour où l'Allemagne aura l'aide économique de la Russie.

M. Tardieu conclut en disant qu'il ne peut pas comme à Gênes chercher une collaboration avec nos ennemis, mais rechercher celle des Alliés.

La suite de la séance est renvoyée au lendemain.

Séance du 24 mai 1922

La Chambre continue la discussion des interpellations sur la politique extérieure du gouvernement et les résultats de la Conférence de Gênes.

M. le Provost de Launay rappelle les circonstances dans lesquelles se produisit l'explosion du dépôt de munitions de Pletershof, dépôt qui paraissait avoir été

M. Molinié interpelle sur la politique intérieure et extérieure du Gouvernement et principalement sur la Conférence de Gênes.

M. Sangnier dit que la Conférence de Gênes a laissé une impression d'incertitude et de trouble. Il a fait dit-il, un voyage en Allemagne et s'est rencontré avec des pacifistes qu'il ne faut pas décourager.

M. Poincaré prend la parole. « J'ai prononcé dit-il, un discours à Strasbourg au cours duquel j'ai déclaré que nous avons repris l'Alsace et la Lorraine et qu'on ne nous les arrachera plus. Or, la totalité de la presse allemande a protesté contre ces paroles. »

M. Sangnier affirme qu'une œuvre de fraternité est réalisable en Allemagne. M. Poincaré réplique : « Il reste à savoir si les paroles que vous venez de prononcer facilitent l'œuvre du gouvernement français à la prochaine échéance de l'Allemagne. »

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

Séance du 26 mai 1922

La Chambre continue la discussion des interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement. M. Daudet rappelle les attentats contre les troupes françaises en Haute-Silésie. Il parle de la Conférence de Gênes et il critique l'attitude de M. Lloyd George.

Il déplore que l'on dise que M. Poincaré veut la guerre.

M. Poincaré répond qu'il méprise les calomnies, mais quand elles s'adressent aux conscrits, il sévira contre les coupables.

De vifs incidents se produisent entre MM. Poincaré, Hennessy et Fallières. La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

CHRONIQUE LOCALE

ON LIQUIDE!!!!

Il n'est pas épuisé, il y en a encore ! De quoi ? Du blé du ravitaillement ! Qui l'eut cru ? Et c'est pourtant très exact, puisque le ministère du commerce envoie aux journaux une note annonçant cette grande nouvelle.

Oh ! il n'y en a pas beaucoup ; mais suffisamment pour permettre de maintenir en fonctions un tas d'employés dont la liquidation est réclamée depuis longtemps.

Car s'il n'existe, d'après le communiqué ministériel, que 188.048 quintaux de blé du ravitaillement, combien reste-t-il d'employés pour garder, surveiller, et surtout pour nettoyer ce blé des bestioles que probablement il recèle.

La date fixée pour la liquidation de ces stocks de blé est fixée au 29 et 30 mai et au 8 et 9 juin.

Pourquoi, demandera un citoyen naïf, pourquoi ne pas liquider d'emblée le stock ? Ce serait trop facile et surtout, préjudiciable aux intérêts de ceux qui ont la charge de cette liquidation.

Il y a longtemps qu'on en a dit, que la liquidation du blé du ravitaillement pouvait être terminée. On ne l'a pas faite, parce qu'on ne voulait pas faire perdre le bénéfice de leur emploi aux liquidateurs. Et on sait combien furent nombreux ceux qui ont vécu du ravitaillement.

En voilà un qui a profité des mêmes avantages et faveurs que le service du ravitaillement. Celui-là ne veut pas être liquidé, non plus ; et cependant, on reconnaît qu'il n'est bon à rien.

Cela, on l'a décrété ; on a fait mieux, on l'a supprimé.

Comme c'est mal connaître les services nés de la guerre ! Le Bureau National des Charbons est suprimé ? soit ; ses profiteurs ont transformé le service. Ils ont créé un vocabulaire de plus et ont écrit sur la porte des bureaux : « Service des Charbons ». Ainsi le tour fut joué.

Ce que « in petto » les auteurs de ces facéties administratives doivent rire de la tête du bon contribuable qui se laisse bernier si facilement !

En vérité, 4 ans après l'armistice, il faut assister à de semblables inepties et à subir de telles gabegies ! Est-ce que par hasard, le Lot ne recréerait pas encore quelque bureau permanent ? Ce serait le comble, si c'était vrai ! Nous ne le croyons pas, mais, au fond qui cela étonnerait-il ?

Notre confrère « le Réveil Economique » en cite bien une de formidable que nous nous en voudrions de ne pas mentionner : il paraît qu'au ministère de la guerre on liquide les règlements de transports de la guerre de... 1870 !

Après ça, étonnez-vous que les liquidations du blé et des charbons soient lentes !...

LOUIS BONNET.

Nous demandons ci-dessus si les bureaux permanents sont liquidés ? Eh bien, non ; nous recevons à l'instinct, une note de ces dits bureaux réclamant à des boulangers le montant de factures qui sont... payées depuis 5 mois.

L. B.

Au 7^e

M. Latapy, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de chef de bataillon.

MM. Faure, Monvoisin, Combès, Espitalié, lieutenants au 7^e sont inscrits au tableau pour le grade de capitaine.

Nomination

Notre compatriote M. Pierre Dagès, mutilé, médaillé militaire, est nommé gardien de phare de 4^e classe, au phare du cap de l'Aiguille (département d'Oran).

Subvention

M. Emile Delmas, l'actif député du Lot, vient de recevoir la lettre suivante du ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le Député et cher Collègue.

Par lettre du 3 Mai, vous avez bien voulu m'informer que le Conseil municipal de Marciac du Lot avait voté un fonds de concours de 4.000 fr. en vue de la restauration de la salle Capitulaire et vous m'avez prié de hâter dans toute la mesure du possible l'exécution de cette entreprise. J'ai l'honneur de vous informer que le service des Monuments Historiques participera pour 20.000 fr. au devis de 24.000 fr. prévoyant les travaux les plus urgents à effectuer à l'édifice.

Ces travaux seront autorisés cette année. A cet effet, je viens d'inviter M. Poutaraud, architecte en chef des Monuments Historiques, à me remettre d'urgence les pièces des marchés à passer avec les entrepreneurs qui doivent selon les règles en vigueur, faire l'objet d'une vérification avant d'être approuvés.

Soyez certain que cette révision sera rapidement accomplie et veuillez agréer, Monsieur le Député, etc...

Question au ministre

des travaux publics

M. Delmas, député, demande à M. le ministre des travaux publics si un entrepreneur d'une ligne de chemins de fer concédée par l'Etat a le droit de se mettre d'accord avec un pharmacien pour obtenir de ce dernier des réductions de prix supérieures aux tarifs légaux pour la fourniture de médicaments à ses ouvriers victimes d'accidents du travail et s'il peut lui adresser en échange les ouvriers victimes d'un accident au lieu de laisser à ces derniers le libre choix du pharmacien.

2^e réponse. — Aux termes de l'article 4 de la loi du 9 avril 1898, les ouvriers ou employés victimes d'accidents du travail peuvent choisir librement leur pharmacien. Il n'appartient donc pas à un employeur

à certaines interventions, surprenantes au...
toute la précision de la « Dépêche » ne...
à la préoccupation d'un retentissement...
à la préoccupation d'un retentissement...
à la préoccupation d'un retentissement...

La « franchise » de M. Bénéche, — il l'a...
à la « franchise » de M. Bénéche, — il l'a...
à la « franchise » de M. Bénéche, — il l'a...
à la « franchise » de M. Bénéche, — il l'a...

M. Talou, suivant en cela de lointains...
M. Talou, suivant en cela de lointains...
M. Talou, suivant en cela de lointains...
M. Talou, suivant en cela de lointains...

« Je n'ai pas une orientation à plus à gauche...
« Je n'ai pas une orientation à plus à gauche...
« Je n'ai pas une orientation à plus à gauche...
« Je n'ai pas une orientation à plus à gauche...

« C'est, d'autre part, l'assurance qu'une...
« C'est, d'autre part, l'assurance qu'une...
« C'est, d'autre part, l'assurance qu'une...
« C'est, d'autre part, l'assurance qu'une...

« Je me remets à l'œuvre avec courage et...
« Je me remets à l'œuvre avec courage et...
« Je me remets à l'œuvre avec courage et...
« Je me remets à l'œuvre avec courage et...

« Vive le Canton de Lalbenque !
« Vive le Canton de Lalbenque !
« Vive le Canton de Lalbenque !
« Vive le Canton de Lalbenque !

« Vive la République !
« Vive la République !
« Vive la République !
« Vive la République !

« Charles GUILHEM,
« Charles GUILHEM,
« Charles GUILHEM,
« Charles GUILHEM,

Figearc
Pharmacies. — Le service sera assuré...
Pharmacies. — Le service sera assuré...
Pharmacies. — Le service sera assuré...
Pharmacies. — Le service sera assuré...

Cajarc
Conseil Municipal. — Le conseil s'est...
Conseil Municipal. — Le conseil s'est...
Conseil Municipal. — Le conseil s'est...
Conseil Municipal. — Le conseil s'est...

M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...

M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...

M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...

M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...

M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...

M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...

M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...
M. Talou expose que le terrain est...

d'accorder un emprunt à l'Allemagne a...
d'accorder un emprunt à l'Allemagne a...
d'accorder un emprunt à l'Allemagne a...
d'accorder un emprunt à l'Allemagne a...

La crise politique autrichienne
De Berlin : Suivant la Gazette de Voss...
De Berlin : Suivant la Gazette de Voss...
De Berlin : Suivant la Gazette de Voss...
De Berlin : Suivant la Gazette de Voss...

M. Poincaré ira à Londres
Affaires Etrangères dit que M. Poincaré...
Affaires Etrangères dit que M. Poincaré...
Affaires Etrangères dit que M. Poincaré...
Affaires Etrangères dit que M. Poincaré...

Dans les territoires occupés
De Mavence : A la suite des derniers...
De Mavence : A la suite des derniers...
De Mavence : A la suite des derniers...
De Mavence : A la suite des derniers...

AVIS
Le 1er JUIN 1922, à 14 heures, Caserne...
Le 1er JUIN 1922, à 14 heures, Caserne...
Le 1er JUIN 1922, à 14 heures, Caserne...
Le 1er JUIN 1922, à 14 heures, Caserne...

ETUDE DE M. J. VAZELLE
HUISSIER A CAHORS
successeur de M. Giustiniani

VENTE MOBILIERE
à suite de départ
Le public est prévenu que le JEUDI 1er JUIN 1922, à 14 heures, Caserne...

ETUDE DE M. E. CONTOU
GRADUÉ EN DROIT
HUISSIER A CAHORS

ETUDE DE M. J. VAZELLE
HUISSIER A CAHORS
successeur de M. Giustiniani

AVIS DE DÉCÈS
Madame veuve Jean PEYRAT, née ALBERT...
Madame veuve Jean PEYRAT, née ALBERT...
Madame veuve Jean PEYRAT, née ALBERT...
Madame veuve Jean PEYRAT, née ALBERT...

Monsieur Jean PEYRAT
Marschal des Logis
Agent de liaison au 63e R. I.
Croix de guerre
Econome à l'hôpital de Gonesse, S.-et-O.

AVIS DE DÉCÈS
Mademoiselle Julienne BLANC,
Monsieur Louis BLANC,
Madame et Monsieur CAZES et leur fils.

Monsieur Oscar BLANC
Employé à la Société Générale
leur père, frère, cousin décédé à Cahors le 27 mai 1922, à l'âge de 62 ans, muni des sacrements de l'Eglise et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 28 mai 1922, à 4 heures 3/4 du soir, en l'Eglise Cathédrale.

Coopérative Militaire Cahors
A l'occasion de la foire de la Saint-Clair...
A l'occasion de la foire de la Saint-Clair...
A l'occasion de la foire de la Saint-Clair...
A l'occasion de la foire de la Saint-Clair...

CABINET IMMOBILIER
Pour vendre ou acheter un immeuble de rapport...
Pour vendre ou acheter un immeuble de rapport...
Pour vendre ou acheter un immeuble de rapport...
Pour vendre ou acheter un immeuble de rapport...

A VENDRE
Une Maison avec Jardin (faubourg Cabessut)
A VENDRE
Une Maison 3 pièces, Ecurie et Remise

PROPRIÉTÉ 500 hectares (Hérault) gros rapport dont 450 Ha. bois et pât. Mais, maîtres. Chêtel mort et vil important dont 300 bres. Px global 225.000 frs. Ec. Immobilière France, 1, R. la Réale, PARIS.

PROPRIÉTÉ dans site splendide, Tarn-et-Garonne. Maison Maître très confortab. Dépendances Habitué Colon, chât. etc... Superficie 35 hect. permets faire polyculture. Terres, vignes, jardins, cheptels v. et mort. Px à débattre. — Immobilière France, 1, R. la Réale, PARIS.



HERNIES
JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

EN VOICI DES PREUVES :
Nous autorisons à publier leur nom : M. DIEUZAIDE, à Meauzac, par Beaumont-de-Lomagne (T.-et-G.), hernie guérie. M. TUROMBAT J., au Poncazou, commune d'Escaze (Gers), hernie guérie. M. LAROCQUE, marchand de bestiaux à Marmand (L.-et-G.), hernie guérie. M. SENAC J., à St-Urcisse, par Lauzerte (T.-et-G.), hernies guéries. M. SOMProu J., à Uz, par St-Savin (Hautes-Pyrénées), hernies guéries.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande

Savon pour la Barbe ERASMIC
Le plus onctueux

Savon pour la Barbe ERASMIC
Ne sèche pas sur le visage

Savon de Beauté ERASMIC
Parfums et embellit

Savon de Beauté ERASMIC
pour la Toilette de Bébé

Les Dentifrices (Savon et Pâte) ERASMIC
Nettoient et blanchissent



Où allons-nous
Le Lundi de Pentecôte ?
A Larroque-des-Arcs
Au RESTAURANT CADURCIN
Il y aura un bal
Repas, prix modérés
On prend des pensionnaires, Chambres

MARGARINERIE du NORD
dem. par Cahors et env. agents sérieux visit. clientèle pâtiss. boul. épïc. Préf. à représentants farine et levure. Ec. : LAITIÈRE SOLESMOISE, SOLESMES (Nord).

ON DEMANDE BON OUVRIER
AYANT PERMIS DE CONDUIRE
S'adresser chez M. FAUGE
49, boulevard Gambetta

MEUBLES EN TOUS GENRES PRIX RÉDUITS
COMBROUSE
3, Rue de la Mairie — CAHORS

PIANOS NEUFS ET OCCASIONS
LOCATION-RÉPARATION
J.-B. NOUYRIT
24, Bd Gambetta — Succursale Maison ROUGE

LA HERNIE GUÉRIE PAR
la Méthode LEROY
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

Je suis heureux de vous signaler que grâce à votre METHODE je suis radicalement GUÉRI de ma HERNIE, 8 avril 1922. Mme MARTIN, à la Martelle, Cne de Cercles, par La Tour-Blanche (Dordogne). Si vous voulez GUÉRIR sans changer vos habitudes, n'hésitez plus et surtout ne confondez pas. Nous vous engageons de ne pas manquer cette occasion de venir solliciter les conseils éclairés de l'ÉMINENT SPECIALISTE :

MONTGOU, lundi 29 mai, Hôtel du Lion d'Or. LALBENQUE, mardi 30 mai, Hôtel Delat. MARTEL, mercredi 31 mai, H. du Cheval-Blanc. CAHORS, jeudi 1er juin, H. des Ambassadeurs. LIMOGNE, vendredi 2 juin, de 11 h. à 4 h., Hôtel de la Poste. GRAMAT, samedi 3 juin, Hôtel de Bordeaux. LIVERNON, dimanche 4 juin, Hôtel Autzié. SOULAC, lundi 5 juin, de 10 h. à 3 h., Hôtel Moderne. ST-CERE, mardi 6 juin, Hôtel des Voyageurs. PUY-LEVEQUE, mercredi 7 juin, de 10 h. à 5 h., Hôtel Lamour. LAPELLE-MARIVALL, jeudi 8 juin, Hôtel Puyel. VAYRAC, vendredi 9 juin, Hôtel Delmon. GOURDON, samedi 10 juin, Hôtel de l'Écu de France. ST-GERMAIN, dimanche 11 juin, H. Admiral. CATUS, lundi 12 juin, H. de la Croix-Blanche. CAJARC, mardi 13 juin, H. des Voyageurs.

Feuilleton du « Journal du Lot » 21

ÉTRANGE FORTUNE

DE CUNISSET-CARNOT

VI
Le baron se leva tout droit, dans un sursaut : une rougeur lui fouetta le visage ; il lança un bras en avant, la main ouverte, les doigts écartés ; ses joues tremblaient. Il ne prononça pas un mot ; il se sentit, baissa les yeux, et après une étreinte un moment de silence, il répondit. Sa voix avait changé, elle avait des accents bas et graves que Pierre ne lui connaissait pas :
— Monsieur Hennibelle, écoutez-moi bien, car je n'aurai jamais occasion de vous répéter ce que je vais vous dire. Quand un homme vient offrir son nom, sa situation, sa vie, comme vous le faites, c'est toujours un honneur pour la famille à laquelle il s'adresse. Il mérite qu'on l'écoute avec déférence, avec respect. Et si le chef de famille n'est point disposé à accueillir favorablement sa demande, il doit du moins montrer qu'il sait apprécier l'hommage rendu à sa maison. C'est vous dire que je suis profondément touché de votre démarche, car, vous connaissant bien

maintenant, sachant votre valeur, vos qualités, la dignité de votre vie, je ne fais aucune difficulté d'avouer que j'ai pour vous, avec une vive sympathie, une singulière estime. Mais... ma fille n'épousera jamais qu'un gentilhomme.
— Monsieur le baron, vous pouvez être certain que, si je me suis décidé à faire auprès de vous cette démarche, ce n'est pas sans avoir bien réfléchi, bien mûri ma volonté, bien pesé ce que j'allais vous dire, et surtout ce n'est pas sans avoir prévu la réponse que vous me feriez, cette objection de ma naissance, qui est la seule, assurément la seule, n'est-ce pas, que vous me puissiez faire ?
— Le baron eut un geste d'assentiment. Hennibelle continua :
— Et si je suis venu, malgré cette objection, c'est que j'ai espéré qu'un homme de cœur et d'esprit comme vous ne voudrait pas laisser gouverner sa vie par des mots, que l'avenir de madem...
— Et qu'appellez-vous des mots, monsieur, s'il vous plaît ? interrompit le baron avec une certaine vivacité.
— Je ne songe pas, monsieur, croyez-le bien, à opposer en ce moment mes sentiments aux vôtres ; je ne me permettrais jamais une critique, même pas une allusion détournée, sur les opinions d'un homme que je respecte comme je vous respecte. Je veux vous dire simplement que les idées humaines n'ont pas toutes la même valeur, et que,

est de ceux que l'on ne traite pas deux fois.
Pierre serra la main du baron et sortit sans ajouter un mot. Il avait besoin d'air, il étouffait.
Quoi ! c'était tout, et c'était fini ! Cette voie vers le bonheur qu'en arrivant au château il voyait ouverte, quoique semée de gros obstacles, était maintenant fermée, fermée pour toujours ! « Le sujet de notre conversation est de ceux qu'on ne traite pas deux fois ! » Au lieu de cet horizon, lointain, il est vrai, mais radieux, que le pauvre amoureux apercevait il y avait quelques instants à peine, c'était devant lui, maintenant, un mur de marbre poli, glacial, infranchissable. La volonté du baron s'était manifestée, non comme l'avait supposé Pierre quand il avait pesé les chances de sa demande, avec des éclats et des colères, qui appellent des protestations, en ménageant des apaisements et des retours. C'était plus court et plus désespérant : M. d'Arconcey n'examinait ni ne discutait rien. Son refus était fait de son inexorable volonté ; c'était d'une simplicité irrémédiable.
Que faire maintenant ? Sur quel terrain porter la question ? Comment avancer dans ce chemin sans issue ? Que dirait Solange devant cette irréparable défaite ? Et pourtant... si le baron réfléchissait... si, devant sa ruine, il se décidait à comprendre...
Pierre agitait ces douloureuses

alternatives en se promenant devant les communs du château, tandis qu'un palefrenier remettait à Aida la selle et la bride qu'on lui avait enlevées à l'arrivée. L'opération prit quelques minutes ; il en résulta, un léger retard, et ce fut cette circonstance si futile qui eut, sur les événements qui vont suivre, une décisive influence.
— Sous sa froideur et sa politesse, le baron, en écoutant Pierre, avait été prodigieusement bouleversé. Il n'avait pu donner cours à ses sentiments, et même il ne les connaissait pas, car, dans l'étonnement suprême que lui avait causé la démarche du jeune homme, il n'avait pu se ressaisir ; aussi l'entrevue avait fini avant presque qu'il eût ressenti autre chose que cet étonnement.
Mais quand il eut reconduit le notaire jusqu'à son seuil et qu'il eut refermé la porte de son cabinet, une colère le transporta soudain. En vain chercha-t-il à se dominer, à reprendre sur lui-même l'empire qu'il avait tout à l'heure ; c'était fini ; sa volonté était emportée comme un fétu de paille est emporté et roulé par les eaux tumultueuses d'un torrent. A grands pas il se précipita devant lui, celle sur laquelle s'était assis Hennibelle : il l'empoigna et la cogna par terre d'un geste si furieux qu'il la brisa.
Quoi ! il en était là ! Son nom était tombé à ce point de discrédit

que ce notaire de campagne, ce manant, osait venir tranquillement en sa maison lui demander la main de sa fille ! Et il ne l'avait pas fait jeter dehors par ses palefreniers ! Et même il ne pouvait le faire jeter dehors, il fallait qu'il se contentât, car il avait besoin de ce tabellion ; le pain qu'on mangeait à sa table seigneuriale était payé avec son argent ! Et c'était encore une grâce que croyait lui faire ce gaillard-là en lui demandant sa fille pour le tirer de la misère ! Il l'avait bien vu à ses attitudes, quand même il n'avait fait aucune allusion à son irrémédiable déchéance pécuniaire.
Et toujours sa colère allait croissant sous la vision affolante de ce qu'il prenait maintenant pour un outrage à sa ruine, une déshonorante aumône à sa détresse ! Sa gorge se séchait, les ongles de ses mains fermées par une crispation lui entraient dans la peau.
Tout d'un coup, il s'arrêta droit, immobile, les yeux dilatés et élargis. Son visage, de rouge qu'il était, prit la pâleur de la cire, et des gouttes de sueur perlèrent à son front. Il semblait que le chaos de sentiments où il s'agitait venait d'être traversé d'un éclair, et qu'à sa lueur il eût aperçu soudain une plus terrifiante vision. Il se prit à parler tout haut, « Aveugle, aveugle, aveugle ! j'étais aveugle ! Mais cela crève les yeux ! il est leur associé, leur complice ! Gaudot, Soyex, Hennibelle ! Voilà le trio !

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Commence dans le numéro du 20 mai « La Vigne et La Maison », roman par Jean Balde.
Lire dans le même numéro : Y aura-t-il une France dans trente ans? par Fernand Auburtin, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat. — Après le voyage de M. Millerand : L'île fortunée ou la France en Algérie (II). — Victor Hugo et ses interprètes; (II), Mademoiselle Mars et Madame Dorval, par Gustave Simon. — Chanteloup, la duchesse de Choiseul et Chérubin (II), par Jeanne d'Orliac. — Mon ambassade à Paris (III) (fin), par le Baron de Schœn.

ABONNEMENTS :
France : Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Etranger 60, 32 fr.
Abonnement d'essai, Trois mois : 12 fr. (Trois pièces de théâtre).
Spécimen gratuit sur demande.
Le numéro 1 fr. 50. — Chèque postal : 176-70.
Plon, 8, rue Garancière, Paris.

VOICI LES CHALEURS GARE AUX MAUX DE PIEDS !

Tous ceux qui ont les pieds sensibles et facilement endoloris savent par expérience que les premières chaleurs les font souffrir plus que jamais ; il est donc de toute actualité de rappeler à nos lecteurs le remède de bonne femme, aussi simple qu'efficace, que sont les saltrates ordinaires contre les divers maux de pieds causés par la fatigue, la pression de la chaussure et l'échauffement qui en résulte. Il suffit de dissoudre une petite poignée de ces sels minéraux dans une cuvette d'eau chaude et de se tremper les pieds pendant une dizaine de minutes dans cette eau rendue médicinale et légèrement oxygénée : toute enflure meurtrissure, toute sensation de brûlure et de douleurs disparaissent comme par enchantement. Un bain ainsi préparé neutralise parfaitement les effets si désagréables d'une transpiration excessive ; de plus, une immersion prolongée, ramollit les cors, durillons et autres callosités douloureuses à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans outillage ni ruissellement, opération toujours dangereuse. Les saltrates remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que même pendant les chaleurs, vos chaussures les plus neuves et les plus étroites vous sembleront aussi confortables que les plus usagées.

Nota. — Vous trouverez des Saltrates Rodell, sels extra-concentrés, à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies. Evitez les contrefaçons et exigez les saltrates.

A VENDRE

- 1° Propriété, 6 hectares, 2 km. 500 de chef-lieu d'arr. Terrain 1^{re} qualité. Prix... 12.000 fr.
- 2° Propriété d'agrément, 2 hect., terre et bois, longée par route nationale, à proximité du Lot. Prix... 25.000 fr.
- 3° Propriété, 33 hect., seul tenant, traversée par route nationale, à proximité d'un centre important. Prix... 35.000 fr.
- 4° Propriété, 42 hectares, seul tenant, 2 kilomètres chef-lieu de canton. Prix... 44.000 fr.
- 5° Propriété, 52 hectares, seul tenant, 1.500 mètres chef-lieu de canton. Toutes cultures. Prix... 45.000 fr.
- 6° Propriété, 46 hect., seul tenant, à proximité d'un centre important. Fourrages abondants. Prix... 50.000 fr.
- 7° Propriété avec maison de maîtres, 40 hectares, seul tenant. T. b. terrains. Prix... 60.000 fr.
- 8° Propriété avec maison de maîtres, bâtiments d'exploitation à l'état neuf, 50 hectares, seul tenant, 1.500 mètres chef-lieu de canton. Prix... 72.000 fr.
- 9° Propriété avec bâtiments en très bon état, 90 hectares. Prix... 80.000 fr.
- 10° Propriété, 150 hect., seul tenant, très bons bâtiments. Prix... 110.000 fr.
- 11° Très belle propriété, 122 hectares. Très belle maison de maîtres, 14 pièces. Bâtiments d'exploitation très vastes. Le tout à l'état neuf. Prix... 165.000 fr.
- 12° Maison à usage de Café, remise et jardin. Chef-lieu d'arrondissement. Prix... 40.000 fr.

Pour renseignements et traiter, s'adresser à : **M. FOUZALQUES Rémy**, expert-géomètre, à GINOUILLAC, par Montfalcon (Lot), qui a nombreux autres domaines à vendre.

Etude de **M. MAZURE**
NOTAIRE A LUZICH

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Maître MAZURE, notaire à Luzich, le 4 Mai 1922, Monsieur LUGAN Clément Quatrième, industriel, demeurant à Luzich, a vendu à son personnel et en outre au nom et comme se faisant et portant fort de Mademoiselle LUGAN Bernadette-Marie-Raymonde sa fille mineure domiciliée de droit avec lui, à vendu à la Société Les Carboniques liquides réunies dont le siège est à Nancy, faubourg Sainte-Catherine, numéro 47 bis.

Le fonds de commerce de minoterie exploité à Luzich, Avenue de la gare, connus sous le nom de **Moulinerie LUGAN**, comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage et le matériel servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au 4 Mai 1922.

Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les 10 jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de Maître MAZURE, notaire à Luzich.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le *Journal du Lot* sous le numéro 59 à la date du 17 Mai 1922.

Pour deuxième insertion :
MAZURE.

SALLE DE VENTE
62, rue E. Zola
Achats et Vente d'Objets
Anciens et Modernes



ACCORDEONS
Catalogue illustré
en couleurs. Prix : 4 fr.
DEDENIS, f, Brive (Corrèze)

MAISON DE PARIS
AUX
100.000 PALETOTS
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Tous nos costumes faits d'avance, sortent des meilleures Maisons de **PARIS**

D'une coupe et d'un cousu irréprochables

VOIR nos COSTUMES FIL à FIL sur Mesure à 250 fr.

GRAND CHOIX DE CHEMISES, CRAVATES, BRETelles et CEINTURES

A qualité égale, nos Prix sont incomparables

Prix fixe -- E. ABADIE

A Vendre
PLUSIEURS MAISONS
Sises à CAHORS
de 5.000 à 200.000 fr.
S'ad' à **L. MICHELET, 14, B^e Gambetta**

ACHAT, VENTE
de Propriétés
BERNHEIM Frères et Fils
23, rue de l'Arcade, Paris

Pour le département du Lot, s'adresser au bureau de Tulle, à **Gabriel RIO-BLANC, 88, quai de Rigny, TULLE, Corrèze**, ou à **M. MICHELET, 14, Bd Gambetta, CAHORS**.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : **M. DAROLLE**.

LIQUIDATION DU CENTRE AUTOMOBILE de ROMORANTIN (Loir-&-Cher)

MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIER

CAMIONS DE TOUTES MARQUES
et tous tonnages en état de marche

CAMIONS-BENNES BASCULANTES. — CAMIONS-CITERNES. — CAMIONNETTES. — TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO. — CONDUITE INTERIEURE FORD, CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES de TOURISME. — PIÈCES DETACHEES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES et CHAMBRES A AIR, etc... etc...

Hangars métalliques de toutes dimensions — Eléments démontés de hangars

POSE DE BANDAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMERICAINES (TARIF exceptionnel)

VENTE TOUTS JOURS, DE GRÉ A GRÉ, sans aucune formalité

LIVRAISON IMMEDIATE AU CAMP DE PRUNIER (à Romorantin service automobile pour les visiteurs)

Toutes expéditions sont faites sur demandes. — EXPORTATION

Pour tous renseignements, s'adresser au Camp de Pruniers.

Téléphone : **CAMP DE PRUNIER. ROMORANTIN.**

UNE BONNE NOUVELLE !!!
LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS
Maison de Confiance fondée en 1872
57-59 Boulevard Magenta 57-59

N'a aucune succursale à Paris, ni d'autres entrées que celles des 57-59
Elle informe sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle **BAISSE à NOUVEAU ses PRIX** tout en fournissant des **MEUBLES de PREMIERE QUALITE FABRIQUES** avec des **BOIS ABSOLUMENT SECS**
Actuellement : **GRANDE VENTE SENSATIONNELLE pendant tout le mois**
avec d'importantes réductions et de nombreux cadeaux

CHAMBRE LOUIS XVI Chambre à coucher, style Louis XVI, noyer ciré, composée de : 1 armoire 2 p. gl. bis, 1 lit, 1 tab. de nuit, 1 tab. de nuit. 990.	SALLE A MANGER RENAISSANCE Salle à manger, Renaissance, chêne massif, composée de : 1 buffet 5 portes, 1 table à allonges, 6 chaises assorties. 1.025.	CHAMBRE LOUIS XV Chambre à coucher, style Louis XV, noyer ciré, composée de : 1 armoire 2 p. gl. bis, 1 lit, 1 tab. ov., 3 all., 6 chaises cann. 1.250.	SALLE A MANGER LOUIS XVI Salle à manger, Louis XVI, composée de : 1 buffet argent, dessus marb., 1 lit ov., 3 all., 6 chaises cann. 1.975.
--	---	--	---

LIT FER avec sommier, pour 2 personnes. **99.**
GRAND CHOIX DE CHAMBRES, SALLES A MANGER de tous styles. Chêne et Noyer massifs, Lège, Acajou et Bronzes, depuis 1.550 à 10.000 fr.

EXPEDITIONS FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DANS TOUTE LA FRANCE CONTINENTALE
Catalogue illustré franco, sur demande. — Bons de la Défense et Titres de Rentes acceptés en paiement.

OUVERTS DIMANCHES ET FÊTES

Etudes de **M^e DARNIS**, Docteur en Droit, Notaire à Saint-Céré (Lot)
et de **M^e L. NUVILLE**, Docteur en Droit, Avoué à Figeac (Lot)
(Successeur de **M^e VIVAL, MALRIEU et LOUBET**)

VENTE SUR LICITATION
d'Une Propriété
SISE AU CASSAN, COMMUNE DE LACAMDOURCET
AVEC LES CHEPTELS Y ATTACHÉS

Adjudication fixée au **DIMANCHE DIX-HUIT JUIN MIL NEUF CENT VINGT-DEUX,**
à **QUATORZE HEURES**, en la Mairie de **LACAMDOURCET**, par-devant **M^e DARNIS**, Notaire à **St-Céré**.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le tribunal civil de Figeac le six avril mil neuf cent vingt-deux, enregistré et signifié,

Il sera procédé le **DIMANCHE DIX-HUIT JUIN MIL NEUF CENT VINGT-DEUX**, à **QUATORZE HEURES**, en la mairie de Lacamdourcet, devant Maître DARNIS, notaire à St-Céré, commis à cet effet, à la vente sur licitation aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, dépendant des successions des époux René LAZAYE et dame Marguerite BALAYSSAC, quand vivaient propriétaires-cultivateurs, demeurant ensemble au Cassan, commune de Lacamdourcet, ou ils sont décédés.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

- 1° Madame Eugénie LAZAYE, sans profession, et Monsieur Jean-Pierre LACAM, son mari, qui l'autorise, propriétaire-agriculteur, de-

meurant ensemble à Lafonbonne, commune de Lacamdourcet ;

- 2° Madame Maria LAZAYE, sans profession et Monsieur Ludovic GELLES, son mari, qui l'autorise, propriétaire-agriculteur, demeurant ensemble à Crayssac, commune de St-Laurent-les-Tours,

Licitants ayant Maître NUVILLE pour leur avoué.

Elle aura lieu en présence ou en absence des parties appelées de :

- 1° Madame Gabrielle LAZAYE, sans profession, et Monsieur Eugène FRÉGEAC, son mari, adjudant-chef au 69^e Régiment d'Infanterie, demeurant ensemble à Nancy ;
- 2° Monsieur Firmin LAZAYE, fermier, demeurant à Labastide-du-Haut-Mont ;
- 3° Madame Maria BAYLE, veuve de Frédéric LAZAYE, sans profession, domiciliée à Latronquièrre, « prise tant en son nom personnel, « s'il y a lieu, que comme tutrice légale d'Irma et Eugénie LAZAYE,

« ses filles mineures, issues de son mariage avec le dit Frédéric LAZAYE, mort pour la France ».

Co-licitants ayant Maître NUVILLE pour leur avoué.

Et encore de :

- 4° Monsieur Elie CLAVIÈS, facteur des Postes, demeurant à Latronquièrre, « pris comme subrogé tuteur ad hoc des mineurs Irma et Eugénie LAZAYE, sus-nommées ».

DÉSIGNATION
DES
Immeubles à vendre

TELE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

La propriété à vendre est une propriété rurale en nature de maison d'habitation et bâtiments d'ex-

ploitations, grange, séchoir, cour, patus, puits et autres dépendances, terres labourables, prés, bois, chaufferaie et friches et en général de toute nature de fonds, située au Cassan où est son centre d'exploitation et dépendances du dit lieu, sur la commune de Lacamdourcet à la matrice cadastrale de laquelle elle paraît portée sous les numéros 112, 113, 120, 121, 142, 143, 144, 147, 147, 162, 163, 163, 164, 165 et 169 de la section D, pour une contenance de douze hectares, douze ares, deux centiares, et un revenu cadastral de cent soixante-deux francs soixante-six centimes. Dans la vente seront compris les cheptels, ustensils, outils agricoles et en général tous les immeubles par destination qui appartiennent aux vendeurs.

Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur la commune de Lacamdourcet, canton de St-Céré, arrondissement de Figeac, département du Lot.

Ils seront vendus tels qu'ils se

poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par Maître DARNIS, notaire à St-Céré, a été déposé en l'étude dudit Maître DARNIS où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Pour extrait certifié conforme. Figeac, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-deux.

L. NUVILLE, avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître NUVILLE, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, Boulevard Président-Wilson, ou à Maître L. DARNIS, notaire à St-Céré, chargé de la vente.

L'ÉPARGNE VEND LES MEILLEURS PRODUITS